ARRÊTÉ DE NOMINATION, PAR VOIE DE DÉTACHEMENT, DE MONSIEUR/MADAME … EN QUALITÉ DE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE DANS LE CADRE D’EMPLOI « … » AU GRADE DE …

Le Maire de la Commune de ……………………....

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l’ordonnance n° 2005-10 ratifiée par la loi n° 2007-224 portant statut général des fonctionnaires des communes et de groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** le décret n° 2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de commune de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs et notamment ses articles 19, 56 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** l’arrêté n° …….. DIPAC du 5 juillet 2012 fixant le statut particulier du cadre d’emplois ………

**Vu** l’arrêté n° 1121 DIPAC du 5 juillet 2012 relatif aux grilles de traitements indiciaires des fonctionnaires des communes, de leurs groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
**Vu** la déclaration de vacance de l'emploi, publiée sous le n°………….. le………... ;

**Vu** le tableau des effectifs ;

**Considérant que** l'emploi de…………………..... est devenu vacant ;

**Considérant que** le détachement est de droit, conformément au 2° de l’article 57 du décret n°2011-1040 visé ci-dessus.

**ARRÊTE :**

**Article 1er** : À compter du………..., Monsieur/Madame ………..... détaché(e) pour stage dans les conditions suivantes :

Cadre d'emplois………………... ;

Grade…………..... ;

Échelle………….... ;

Échelon……………..... ;

Indices…………….... ; (pour tous ces éléments indiquer l'ancienne situation du fonctionnaire et la nouvelle) ;

La durée du stage de Monsieur/Madame……………... est de……………..... (indiquer la durée statutaire).

**Article 2** : L'intéressé(e) subira les retenues légales dues au titre de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française

**Article 3** : L’intéressé(e) dispose d’un délai de deux (2) mois à partir de la notification du présent arrêté pour déposer un recours devant le Tribunal Administratif de la Polynésie française contre la décision en cause. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l’application de Télérecours citoyens accessible depuis le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 4** : Le secrétaire général (ou autres) est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- au Haut-commissaire de la République en Polynésie française ;

- au receveur municipal ;

- au Centre de gestion et de formation ;

- à l'intéressé(e).

Le Maire certifie sous sa responsabilité

le caractère exécutoire de l’acte

Fait à ………., le ……..

M. ………

Signature :

**NOTIFICATION D’UNE DÉCISION INDIVIDUELLE**

Je soussigné(e), M/Mme ……………, reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif de la Polynésie française.

Date : … / … / … Signature de l'agent